

République Française
MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
Secrétariat général

Demande n° 3923069

ARRETE

Le ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de la santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de l'année 2010, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

1. VARDON	Jacques
2. CAMUS	Emmanuel
3. GERBALDI	Patrick
4. VANELLE (née JONCOURT)	Anne-Marie
5. GUEGUEN	Bernard
6. SAUNDERS	Malcolm
7. ROEGEL	Christine
8. MERLIN	Paul

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Paris, le 05 JAN 2010
Pour le ministre de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Pêche

Et par délégation

Le Secrétaire Général

Jean-Marie AURAND